

Amis pêcheuses et pêcheurs,

Par arrêté du 25/10/2022 la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBRA (Syndicat Bassin Rivières Angoumoises), une enquête publique préalablement à la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion 2023-2032 du bassin de la Touvre et de ses affluents.

Cette enquête, **sera menée du 9 décembre 2022 à 9 h au 16 janvier 2023 à 17 h sur la commune de Gond-Pontouvre.**

Le maître d'ouvrage est le SyBRA dont le siège se trouve au 190, route de Vindelle, Le Paradis à Balzac (16430). Toute personne pourra **demandeur des informations sur le dossier à M. Maxime JOUHANNAUD, tél. 05 45 38 16 71.**

M. Éric DEMAISON est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies d'Asnières-sur-Nouère, Bouëx, Champniers, Claix, Dignac, Dirac, Garat, Gond-Pontouvre, Linars, Magnac-sur-Touvre, Puymoyen, Rouillac, Roulet-Saint-Estèphe, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Amant-de-Nouère, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis-d'Hiersac, Saint-Saturnin, Sers, Soyaux, Torsac, Touvre, Vœuil-et-Giget où elles seront consultables par le public

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur le site de la préfecture en suivant le lien :

<https://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse-Eau-Risques/DUP-ICPE-IOTA/Gond-Pontouvre/PPG-2023-2032-bassins-du-Claix-Eaux-Claire-Echelle-Nouere-Touvre-et-leurs-affluents-SyBRA>

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Garat, Gond-Pontouvre, Puymoyen, Rouillac et Roulet-Saint-Estèphe, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Il pourra également transmettre ses observations et propositions :

- Par voie postale : **à l'attention de M. DEMAISON, en mairie de Gond-Pontouvre, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 20537, 16160 Gond-Pontouvre.**
- Par voie électronique à l'adresse : **pref-dig-sybra-gondpontouvre@charente.gouv.fr**

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant :

- **Gond-Pontouvre : Le 09/12/2022 de 9 h à 12 h et le 16/01/2023 de 14h à 17 h ;**
- **Garat : Le 14/12/2022 de 14 h à 17 h ;**
- **Puymoyen : Le 19/12/2022 de 9 h 30 à 12 h 30 ;**
- **Rouillac : Le 21/12/2022 de 9 h 30 à 12 h 30 ;**
- **Roulet-Saint-Estèphe : Le 04/01/2023 de 9 h à 12 h**

La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion 2023-2032 du bassin de la Touvre et de ses affluents.

Compte tenu de l'incidence qu'auront ces aménagements sur la Touvre, rivière qui vous est chère, "La Truite saumonée" vous incite vivement à participer à cette enquête publique. Vous pourrez également prendre connaissance des documents de l'enquête en cliquant sur les boutons ci-dessous.

Cordialement,
"La Truite saumonée"